



LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL

Coopération.
Élevage.
Aviculture.
Industrie laitière.

Association des Éleveurs de Bétail Holstein
Friesian (Section de la province de Québec)
Société des Éleveurs de Bovins Canadiens.

Volume XXIII—Henri Gagnon, Président

QUÉBEC 3 JANVIER

Frs Fleury.—Numéro 1

Une pensée par semaine

On demandait un jour à un maire d'une de nos villes industrielles et progressives de notre province, sise au milieu d'une région agricole où le sol est très fertile, où jamais encore un cultivateur ait eu à déplorer un manque de récolte complet, grâce au système de culture mixte et familiale adoptée chez nous, de donner à la classe agricole quelques conseils dictés par sa grande expérience des affaires.

Voici en quels termes il s'exprima :

"Me sera-t-il permis de suggérer que les conditions de vie soient, autant que possible, confortables et convenables pour la compagnie du cultivateur et que les jeunes gens aient tous les amusements possibles afin de les retenir davantage à la terre.

"Encouragez vos garçons et vos filles à lire, à s'instruire; à adopter les nouvelles méthodes de culture; à emballer les fruits et légumes d'une manière convenable et attrayante; et, surtout, à vendre autant que possible directement vos produits au consommateur en retirant ainsi tout le profit.

"Un autre facteur de progrès réel c'est l'assistance mutuelle que les cultivateurs se doivent donner. Associez-vous à votre voisin, aidez-le et il fera de même. La coopération est la clé du succès."

Au début d'une année, il est de coutume de prendre des résolutions. Nous vous livrons ces quelques idées comme sujet de réflexion hebdomadaire. Prenez une seule résolution, si vous voulez, mais soyez-y fidèle.

Si vous me permettiez de choisir pour vous et si vous ne l'aviez déjà fait, je verrais à m'organiser pour vendre mes produits directement au consommateur afin d'en retirer tout le profit.

Vous retournez que ce n'est pas possible pour vous qui vivez éloigné des marchés. Mais oubliez-vous alors que la coopération agricole a justement été organisée pour permettre aux agriculteurs qui n'ont pas facilement accès aux grands marchés, de les rapprocher du consommateur et de leur épargner les profits que retirent les intermédiaires, bénéfices souvent plus élevés que ce qu'il en coûte pour produire les denrées. F. F.

Notes et Commentaires

L'ÉVÉNEMENT publiait ces jours derniers la note suivante :

"Un brave homme de Burlington, Vermont, Kenyon King, membre influent d'une société laitière, a poussé un peu loin l'amour des bêtes en installant un appareil de radio dans son étable. Il veut voir l'effet que produiront sur ses vaches la musique de danse, le drame, les causeries sur des sujets historiques, les discours politiques, les veillées du bon vieux temps et la discussion des problèmes agricoles. Jusqu'à présent les auditrices n'ont pas beaucoup réagi autrement qu'en unissant leurs mugissements aux bruits parasites de l'instrument et le mieux encore obtenu c'est que les discours politiques n'ont pas fait surir leur lait. Les directeurs de postes de radio qui ne connaissent pas encore les goûts de leurs clients voudront peut-être suivre l'exemple du bonhomme Kenyon King en consultant les chiens. Pour ce qui est des chattes il n'y a pas de doute que leurs préférences iraient au jazz."

ET 1935 ?

L'AN nouveau est arrivé, tout frais, tout pimpant, avec son petit air prétentieux. Il semble nous dire qu'il saura mieux que le vieux bonhomme 1934, tout courbé qui fuit devant lui, nous apporter le bonheur et la prospérité.

Depuis 1929, au début de chaque année, il en est très peu qui n'aient osé prétendre que la crise économique avait atteint la limite de sa profondeur, et que nous commençons à remonter la côte.

Bien que l'horizon ne soit pas encore très net, certains nuages se dissipent et nous croyons entrevoir un faible éclairci, sinon celui de la prospérité définitive, du moins il semble que la confiance renaît un peu partout.

Quelques indices nous font croire, en effet, que nous avons passé le tournant dangereux, nous les résumons ici :

L'année 1934, a été meilleure que les trois précédentes. Le mouvement des affaires dit-on est en avance de vingt pour cent.

L'augmentation des rendements industriels est assez notable, soit : 19,6% dans les mines et de 19% pour l'ensemble de l'industrie manufacturière.

En ce qui, a trait à l'embauchage, les chiffres sont aussi rassurants. L'industrie forestière emploie 105% plus d'ouvriers. Les salaires sont meilleurs que l'an dernier. Les mines comptent de même 13% plus d'ouvriers qu'en 1933.

Bien que l'industrie du bâtiment ne se soit pas encore ressaisie du terrible coup de 1929, elle s'est relevée quelque peu et emploie au Canada, 33% de plus de main-d'œuvre. En fait, les contrats de construction accusent une augmentation de 34% sur l'an dernier.

Dans le commerce on rapporte également augmentation de personnel.

Nos chemins de fer rapportent un tonnage supérieur de 10,7% pour les onze mois de 1934.

Les exportations canadiennes sont passées de 575 millions à 645 millions, et les importations accusent un surplus de 115 millions sur l'an dernier à 504 millions de dollars.

Les prix des produits de la ferme sont, à l'exception du beurre, des pommes de terre et des agneaux, sinon plus élevés du moins pas plus bas que l'an dernier. Le foin commande un prix raisonnable. Si nous nous plaçons au point de vue canadien, il faut bien tenir compte des prix des céréales qui sont en avance sur ceux qui prévalaient à pareille époque l'an dernier. Le blé se vend le double du plus bas prix qu'il atteignit depuis le début des années de bas prix.

Les cultivateurs qui vendent le lait en nature, ne voudraient peut-être pas retourner aux conditions qui leur étaient faites au début de l'année dernière. Les prix établis par la Commission d'Industrie laitière, sont plus équitables pour le producteur.

Nous voulons croire que ce renouveau d'activité dans toutes les branches de l'économie nationale s'accentuera en 1935.

Que nous réserve l'an nouveau ? c'est le gros point d'interrogation. Cependant il y aurait ceci d'intéressant à noter, c'est qu'à la suite de grandes assemblées tenues à Chicago et à Washington, récemment, et auxquelles des autorités agricoles canadiennes ont participé, sur l'invitation du Ministère de l'Agriculture américain, il appert qu'à l'ouverture du Congrès américain, vers le milieu de février qu'il serait proposé que le gouvernement de Washington enlève les droits, pour un certain temps, sur les grains et les fourrages canadiens, ce qui permettrait l'entrée gratuite, d'une quantité considérable de ces produits.

Les hauts tarifs établis par nos voisins nous ont enlevé d'intéressants débouchés. Ce mal du nationalisme économique est devenu très contagieux, depuis la crise, il est universel en ce moment. Il est heureux cependant qu'un peu partout on commence à s'apercevoir de l'erreur commise, à commencer par nos grands voisins des États-Unis, qui sont d'avis qu'il faut souvent mettre de l'eau dans son vin.

L'agriculture et le cuir

Le vieux dicton "il n'y a rien de tel que le cuir" pourrait à bon droit être adopté par l'agriculture canadienne qui, en 1933, a fourni à 88 tanneries canadiennes des peaux qui ont été converties en cuir pour faire des boîtes, des souliers, des harnais, des gants, des manteaux, des malles, des sacoches, des porte-feuilles et du cuir vernis. En ce qui concerne ce dernier article, un développement intéressant du commerce international en ces dernières années est que le Canada occupe le premier rang sur le marché anglais pour ses approvisionnements de cuir verni. Un autre détail important est qu'il s'emploie dans les tanneries canadiennes plus de peaux et de cuirs des fermes canadiennes que des

(suite à la page 5)

Alexandre le Grand et nos bêtes à cornes

Alexandre de Macédoine, le plus redoutable guerrier et le plus grand empereur des temps antiques eut la curiosité de voir Diogène le cynique philosophe grec dont tout le monde parlait. Ce Diogène, affichant le mépris le plus absolu des richesses et des convenances sociales, menait volontairement une existence encore plus pauvre que celle du plus misérable des cheminots ou TRAMPS modernes. "Il marchait pieds nus toute la saison, dit l'histoire, dormait sous les portiques des temples, enveloppé dans son unique manteau et ayant pour logis habituel un tonneau, qui devint populaire dans toute la Grèce." Il aperçut un jour un enfant buvant à une fontaine dans le creux de sa main "cet enfant m'apprend, s'écria Diogène, que je conserve encore du superflu", et il brisa l'écuelle dans laquelle il avait l'habitude de boire.

C'est que ce philosophe professait que la sagesse et le bonheur consistent à vivre selon la nature. A Corinthe, Alexandre-le-Grand, alors dans toute sa gloire, lui demandait s'il désirait quelque chose. "Oui, répondit le cynique, que tu t'ôtes de mon soleil".

Et le puissant empereur de dire à ces généraux : "Si je n'étais Alexandre, je voudrais être Diogène".

Nos bêtes à cornes, nos bêtes à crin de laine, à soies ou à plumes, qui, elles, doivent vivre selon la nature, ou dépérir, devraient toute l'année, pouvoir faire à leur manière bien entendu—la même réponse, OTE-TOI DE MON SOLEIL, lorsque leur seigneur et maître vient s'enquérir si elles ne manquent de rien. Mais pour cela il faut que le soleil entre librement à l'étable, à l'écurie, à la basse-cour, etc.—De son côté, le seigneur et maître, contemplant ses bêtes heureuses sous les rayons bienfaisants du soleil, devrait pouvoir dire, un peu comme Alexandre, "Si je n'étais, dans la création, de l'espèce humaine, je voudrais être à la place de ces créatures, sur lesquelles le soleil verse à profusion tout l'hiver sa douce et gaie lumière, et sa reconfortante chaleur.

Notes et commentaires

La province de Québec a reçu un très beau compliment de l'hon.

M. Arthur Roebuck, Procureur-Général et ministre du Travail du gouvernement d'Ontario, qui vient d'avoir une conférence avec l'hon. M. C.-J. Arcand, notre ministre du Travail. M. Roebuck a déclaré : "Québec, qui passait pour une province arriérée sous le rapport de la législation sociale, est en avant d'Ontario dans ce domaine". Il a ajouté qu'il constatait que nous avions dans notre province, sous une forme quelque peu différente, des lois dont il croit nécessaire de doter l'Ontario. Nous recevons très souvent des témoignages flatteurs pour notre province mais jamais on n'a donné une réponse aussi préemptoire à ceux qui prétendent que nos voisins sont plus avancés que nous dans la législation sociale. Ce qu'il y a de plus intéressant c'est que la réponse vient de l'Ontario elle-même.

ACHETONS
RURES
RTES
les sortes
plus hauts prix du
la qualité.
nos fourrures vertes
avons une offre et
eaux jusqu'à votre
prix.
Z ETIQUET-
XPEDITION
nfrew & Co
Québec

plus qu'un délai raisonnable
me prononcer s'il s'agit d'un
haut apparent.

OLIE.—Q. Mon oncle il y a
a ses propriétés mais je lui
de continuer à les habiter
barges. Dernièrement il r
mentale et le médecin m'a
en état de faire quoi
plus de mémoire, etc. J
l'Hospice et, comme il ne
qui lui était dû, j'ai pu les
ur et je les ai données au
r. Les Seigneurs m'ont remis
montant de \$1200.00 et je
le droit d'instituer des pro-
la qu'un seul frère vivant
sés d'arranger les affaires
de, s'en occuper. C'est lui,
ni héritier après la mort
d'un testament fait il y a
Je suis l'un des héritiers
r une somme de \$900.00
n'engage à payer les frais
ses. Certaines personnes
pas le droit d'instituer des
it nécessaire de convoquer
mon oncle se refuse à cela
\$200.00 en question est dit
et que ce neveu n'est pas
impossible de collecter ce
pas assez d'argent pour
il que le neveu débiteur du
titance au mois de juillet
is que cela va nous causer
ce moment-là mon oncle
de santé normale. Si des
ludés, est-ce que ce neveu
nir et en supposant que le
urrai-je des frais?

il faut suivre les formalités
faire déclarer votre oncle
mentale et lui faire nommer
re il faudra tenir un conseil
aux dispositions de la loi,
de voir votre notaire qui
aire ou même un avocat
d'instituer des procédés
ité de procurer de vos
de votre oncle, car vous
t autorisés de ce faire et
dures seraient institués et
vous allégués dans votre
certains de votre procès
fraîs.

CHEMIN PUBLIC. Q.
ne suis rendu au village,
traction animale. Le che-
Département de la Voirie
macadam et le chemin est
sus. De ce chef, les che-
nber à tout instant. Mon
pavé qui était mouillé et
d'en arrière et j'ai dû l'a-
lis-je en droit de me faire
Département de la Voirie
causés à la voiture et
dois-je suivre?
orporation municipale pro-
le Ministère de la Voirie
il fait des travaux de con-
on n'est pas responsable
es à la faute des employés
e commise dans l'exécution
léfaut d'exécution des obli-
ovince ou assumées par le
vertu de quels des disposi-
Cette corporation conserve
et sa juridiction soit le
présente loi, et elle
de ce chemin les res-
oposent, sauf celles
e susmentionnée conti-
aut vous en rapporter au
voir si le chemin a été tenu
loi, les procès-verbaux et
poration municipale est en
de vous pourvoir en res-
ant d'instituer vos procé-
ner un avis préalable de
ures doivent être institués
is de la date à laquelle la
sance.

MEL
ymel à l'Eucalyptus de-
tées les familles. Remède
a, bronchites, coqueluche,
une bouteille chez votre
Livernois et W. Brunet.

3

3

3